

**Assemblée générale ordinaire de Swiss Life Holding SA du 28 avril 2020
En raison de la situation liée au coronavirus, la présence physique des actionnaires
n'est pas possible.**

Conformément aux prescriptions de l'ordonnance 2 du Conseil fédéral du 16 mars 2020 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus, l'assemblée générale ordinaire de Swiss Life Holding SA du 28 avril 2020 sera finalement organisée au siège principal de Swiss Life à Zurich, sans la présence physique des actionnaires.

Les droits de vote peuvent être exercés par le représentant indépendant auquel les instructions de vote devront être transmises au moyen de la carte-réponse reçue ou par voie électronique via la plateforme Web correspondante.

Nous vous remercions de votre compréhension vis-à-vis de cette procédure particulière établie dans des circonstances extraordinaires.

Zurich, le 8 avril 2020
Swiss Life Holding SA
Pour le conseil d'administration
Le président: Rolf Dörig

